

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

Année scolaire : 2023-2024

Approuvé CÉ-2023-2024-09 modifié consultation CE_15 janvier 2024

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Principales évaluations

À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués dans les disciplines tel qu'indiqué dans le tableau au verso. De plus, de façon régulière, le développement des compétences ainsi que les connaissances acquises seront évalués par différents moyens (contrôles, dictées, projets, examens, etc.).

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Fin du 2^e cycle (4^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 10 % du résultat final.

Fin du 3^e cycle (6^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEQ) en français lecture et écriture et en mathématique pour les deux compétences seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 10 % du résultat final.

Épreuves obligatoires du centre de services scolaire des Draveurs (CSSD)

Fin du 2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire du CSSD en mathématique sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 20% de la dernière étape.

Commentaires sur les apprentissages : Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires : Tel qu'identifié dans le tableau, deux des *autres compétences* feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins : organiser son travail, travailler en équipe.

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vous est remise <u>le 13 octobre 2023.</u>
Premier bulletin	Le bulletin vous sera transmis <u>le 17 novembre 2023.</u> Ce bulletin couvrira la période du 30 août 2023 au 9 novembre 2023 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. <u>Les rencontres de parents auront lieu dans la semaine du 20 au 24 novembre.</u>
Deuxième bulletin	Le bulletin vous sera transmis 28 mars 2024 Ce bulletin couvrira la période du 13 novembre 2023 au 21 mars 2024 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. <u>Les rencontres de parents auront lieu dans la semaine du 18 au 22 mars et selon les besoins, lors de la soirée du 21 mars 2024</u>
Troisième bulletin	Ce dernier bulletin couvrira la période du 22 mars 2024 au 20 juin 2024 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année. Ce bulletin sera accessible sur le portail Mozaïk parents dans la 1 ^{re} semaine du mois <u>de juillet 2024.</u>

Les résultats inscrits au bulletin

Disciplines			1 ^{re} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %)	3 ^e étape (60 %) (*)
Français, langue d'enseignement	Lire	50 % (1 ^{er} et 2 ^e cycles) 40 % (3 ^e cycle)	✓	✓	✓
	Écrire	30 % (1 ^{er} et 2 ^e cycles) 40 % (3 ^e cycle)	✓ (Sauf 1 ^{re} année)	✓	✓
	Communiquer oralement	20 % (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème	20 % (1 ^{er} cycle) 30 % (2 ^e et 3 ^e cycles)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique	80 % (1 ^{er} cycle) 70 % (2 ^e et 3 ^e cycles)	✓	✓	✓
Anglais 1 ^{er} cycle	Comprendre des textes entendus	60%		✓	✓
	Communiquer oralement	40 %		✓	✓
Anglais 2 ^e et 3 ^e cycles	Communiquer oralement en anglais	50 % (2 ^e cycle) 45 % (3 ^e cycle)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus	35 % (2 ^e et 3 ^e cycles)		✓	✓
	Écrire des textes	15 % (2 ^e cycle) 20 % 3 ^e cycle)		✓	✓
Science et technologie (2 ^e et 3 ^e cycles)		100 %	✓	✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (2 ^e et 3 ^e cycles)		100 %	✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé		100 %		✓	✓
Éthique et culture religieuse		100 %		✓	✓
Arts plastiques		100 %		✓	✓
Musique		100 %		✓	✓
Autres compétences :	Savoir communiquer		1 ^{er} cycle,		
	Organiser son travail		2 ^e cycle, 3 ^e cycle		1 ^{er} cycle
	Travailler en équipe				2 ^e cycle
	Exercer son jugement critique				3 ^e cycle

Note : pour les matières ou compétences qui ne sont pas évaluées à la 1^{re} étape, la pondération sera de 40% pour le 2^e étape et 60% à la 3^e étape.

***Fin du 2^e cycle (4^e année) :** Des épreuves obligatoires du Ministère en français (10% du résultat final) et du CSSD en mathématique seront administrées 10% du résultat final.

***Fin du 3^e cycle (6^e année) :** Des épreuves obligatoires du Ministère en français et en mathématique seront administrées. Celles-ci compteront pour 10% du résultat final.

* Des cours d'éducation à la sexualité seront offerts de la maternelle à la 6^e année. Des cours en orientation scolaire et professionnel (COSP) seront intégrés dans les disciplines du 3^e cycle.